

COMMUNE DE SAINT-SEVERIN - 16390

PROCES-VERBAL

Réunion du conseil municipal du 09 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, LE NEUF DU MOIS de NOVEMBRE à 19 H. Le Conseil Municipal de SAINT-SEVERIN s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain RIVIERE, Maire.

Etaient présents : M. Mmes RIVIERE Alain - DESAGE Sébastien - FOURRE-GALLURET Karine - GALLÈS Patrick - GENDRON Teddy - MARCADIER Christian - MERCIER Bruno - MOREAU Jean-Clément - PLANTIVERT Marie-Edith - SIMONET Sylvette - SOCHARD Jacky - TELEMAQUE Marie-Claude.

A été élu Secrétaire de séance : SOCHARD Jacky.

Date de convocation : 03/11/2016

Nombre total de conseillers : 15

Absents excusés : BENOIT Patrick - MEAR Emmanuel - MORGAN Andrée

Nombre de membres présents : 12

Nombre de pouvoirs : BENOIT Patrick a donné pouvoir à GALLÈS Patrick, MEAR Emmanuel a donné pouvoir à DESAGE Sébastien

Majorité absolue : 8

Validation du procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2016

Aucune autre remarque n'étant formulée, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2016.

Borne incendie au Réganaud décision modificative n° 3 : budget commune

M. le Maire fait part au Conseil Municipal des problèmes que posent le poteau incendie situé au Réganaud. Ce poteau est grippé et inutilisable pour le moment et se trouve en bordure d'un chemin privé. Il y a donc lieu de le déplacer et le remplacer.

Il convient de procéder au virement de crédits suivant :

Maison Loisirs au Colombier

L'appel d'offres a été mis en ligne le 03 novembre 2016 et est paru dans la presse le samedi 5 novembre 2016.

Il est composé de 12 lots :

Lot 1 - Gros Œuvre/Démolition

Lot 2 - Charpente

Lot 3 - Couverture/Zinguerie

Lot 4 - Menuiseries extérieures aluminium

Lot 5 - Menuiseries bois intérieures/Occultations

Lot 6 - Electricité CFO CFA

Lot 7 - Plomberie/Sanitaire/CVC

Lot 8 - Plâtrerie

Lot 9 - Carrelage

Lot 10 - Peintures extérieures et intérieures

Lot 11 - Enduits

Lot 12 - VRD

Les entreprises ont jusqu'au mercredi 30 novembre à 12 h. pour déposer leur dossier à la mairie.

Les critères d'attributions retenus sont :

- Prix : 50%
- Valeur technique de l'offre appréciée selon le mémoire technique : 50 %

L'ouverture des plis aura lieu le vendredi 2 décembre à 9 h à la mairie.

Les travaux commenceraient début janvier pour une durée de 9 mois. Dans l'idéal il faudrait que le chantier soit terminé en septembre 2017.

Intervention de Karine FOURRE : elle demande si la destination du bâtiment reste la même. Le Maire lui répond oui mais une location par les particuliers pourra être envisagée.

Plans projet immeuble Bretonnet

M. le Maire présente le projet pour l'immeuble situé en centre bourg proposé par le cabinet Haller architecture.

Au rez-de-chaussée : un espace de 47m² plus un rangement de 11m² et un toilette. 3 ouvertures sont prévues : 1 côté parking, 1 directement sur la rue et 1 une du côté de la pharmacie. Cet espace pourrait accueillir une entreprise comme le Crédit Agricole ou La Poste.

A l'étage : une location de 120 m² avec un espace cuisine ouvert sur le séjour, 2 chambres, une salle de bain et toilette. L'architecte propose de faire une grande terrasse au-dessus du parking qui permettrait au locataire d'avoir un espace extérieur et aux voitures garées sur le parking d'être en partie à l'ombre. M. le Maire informe le conseil qu'il préférerait faire un espace de coworking à l'étage.

Par contre il n'y a pas de communication entre le rez-de-chaussée et l'étage. Mais la partie du haut est accessible de plein pied par la rue du Porche.

Le Conseil Municipal ne se prononce pas sur la destination de l'étage mais approuve le projet pour le rez-de-chaussée.

Patrick GALLES fait remarquer que le toit terrasse va couper la vue.

Informations diverses :

- Site de covoiturage : le Conseil Départemental de la Charente souhaite développer des points de covoiturage sur le territoire de la Charente. Le CD16 prend en charge la signalétique. M. le Maire propose de réserver 3 emplacements sur le parking devant le stade de football.
Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à prendre attache avec le Conseil Départemental 16 et l'autorise à signer les documents nécessaires dans la mise en place d'une aire de covoiturage sur la commune de Saint-Séverin.
- Radar pédagogique : le CD16 va mettre en place une subvention pour l'installation de radars pédagogiques. Le Conseil Municipal avait estimé que ça coûtait très cher. Mais si les prix baissent et que le CD16 verse une subvention le Conseil veut bien rouvrir le dossier.
- Courrier au Président du foot : M. le Maire a adressé un courrier à M. LE MERCIER Matthieu lui demandant de faire le nécessaire pour que les voitures ne stationnent plus ni ne circulent à l'intérieur de l'enceinte du stade pour des questions de sécurité.
Intervention de Sylvette SIMONET : Elle propose de laisser le portail fermé afin que les voitures n'entrent pas dans l'enceinte du stade. Elle rajoute que les samedis matins, de lendemain de match, les lumières sont allumées dans le club house du foot.
M. le Maire va adresser un nouveau courrier au Président du foot au sujet de la lumière.
- Courriers entretien terrain : 2 nouveaux courriers ont été adressés à des propriétaires n'entretenant pas leur terrain.
- M. le Maire présente un tableau des taxes de séjour perçues par la Communauté de Communes Tude et Dronne en 2014 et 2015.
- Devis Optima Techninet pour nettoyer les vitres à la mairie, la salle des fêtes et le vieux four : M. le Maire présente un devis d'une entreprise pour nettoyer les vitres de différents bâtiments communaux où elles sont difficiles d'accès. M. le Maire demande si l'intervention doit se faire une ou deux fois par an.
Le Conseil Municipal décide de faire intervenir l'entreprise Optima Techninet, pour nettoyer les vitres à la mairie, la salle des fêtes et au vieux four, 2 fois par an (1 au printemps et 1 à l'automne), pour un coût de 1 080 € TTC/an.
- Travaux : clôture à la station épuration. Le service technique a fait 196 trous et posé 356 m de clôture à la station d'épuration.
- Vœux du Maire : samedi 14 janvier 2017 à 18 h à la salle des fêtes.

- Investissements 2017 : afin de préparer le budget 2017, le Conseil Municipal a recensé divers travaux à conduire l'année prochaine. Un chiffrage sera réalisé et les priorités définies :
 - Trottoirs Rue des Marguerites et La Carrefourche
 - Poteaux incendie
 - Rideau métallique aux ateliers municipaux
 - Terrain de tennis
 - Décorations de Noël
 - Allées nouveau cimetière goudronnage
 - Chambre froide salle des fêtes
 - Voiture
 - Radars pédagogiques

Sébastien DESAGE informe le conseil que les cages de but pour les enfants, au terrain de foot, sont à déplacer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 20 h 45.